

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : BAUD COMMUNAUTE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20009667500018

POSTE COMPTABLE : SGC DE PONTIVY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	52
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	53
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	54
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	59
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	61
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	16 464

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	443,51
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	492,17
3 Dépenses d'équipement brut / population	267,48
4 Encours de dette / population (2) (3)	109,35
5 DGF / population	34,52
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	55,83 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	92,16 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	54,35 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	1 207,92 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 23/12/2021 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	7 690 107,87	9 820 929,69	1 361 407,39	A1 3 492 229,21
Investissement	1 211 149,99	2 235 540,15	(3) -422 894,40	A2 601 495,76
Fonctionnement	6 478 957,88	7 585 389,54	(4) 1 784 301,79	A3 2 890 733,45

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses		Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	1 649 580,00	III + IV	1 817 570,00	B1 167 990,00
Investissement	I	1 649 580,00	III	1 817 570,00	B2 167 990,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	3 660 219,21
Investissement	A2 + B2	769 485,76
Fonctionnement	A3 + B3	2 890 733,45

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 649 580,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	173 368,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	325 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	119 233,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 031 979,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	1 817 570,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		223 721,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		1 593 849,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 070 876,00	2 301 390,24
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 649 580,00	1 817 570,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 601 495,76
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 720 456,00	4 720 456,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 012 516,24	8 253 020,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 733 733,45
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		8 012 516,24	10 986 753,45
TOTAL DU BUDGET (4)		12 732 972,24	15 707 209,45

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	347 390,00	173 368,00	129 939,00	129 939,00	303 307,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	764 789,00	325 000,00	394 315,00	394 315,00	719 315,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	306 874,60	119 233,00	423 442,00	423 442,00	542 675,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 878 738,00	1 031 979,00	1 805 996,00	1 805 996,00	2 837 975,00
Total des dépenses d'équipement		3 297 791,60	1 649 580,00	2 753 692,00	2 753 692,00	4 403 272,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	187 300,00	0,00	166 302,00	166 302,00	166 302,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		187 300,00	0,00	166 302,00	166 302,00	166 302,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 485 091,60	1 649 580,00	2 919 994,00	2 919 994,00	4 569 574,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	143 697,00		150 882,00	150 882,00	150 882,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		143 697,00		150 882,00	150 882,00	150 882,00

TOTAL	3 628 788,60	1 649 580,00	3 070 876,00	3 070 876,00	4 720 456,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 720 456,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 675 304,00	1 593 849,00	1 043 109,00	1 043 109,00	2 636 958,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 675 304,00	1 593 849,00	1 043 109,00	1 043 109,00	2 636 958,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	342 124,00	223 721,00	379 766,00	379 766,00	603 487,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 711 834,00	0,00	157 000,00	157 000,00	157 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 053 958,00	223 721,00	546 766,00	546 766,00	770 487,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 729 262,00	1 817 570,00	1 589 875,00	1 589 875,00	3 407 445,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 014 373,79		375 330,24	375 330,24	375 330,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	322 421,00		336 185,00	336 185,00	336 185,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 336 794,79		711 515,24	711 515,24	711 515,24

TOTAL	6 066 056,79	1 817 570,00	2 301 390,24	2 301 390,24	4 118 960,24
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	601 495,76
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 720 456,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	560 633,24
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 685 175,00	0,00	1 770 754,00	1 770 754,00	1 770 754,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 345 106,00	0,00	4 076 253,00	4 076 253,00	4 076 253,00
014	Atténuations de produits	793 305,00	0,00	793 306,00	793 306,00	793 306,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	869 924,00	0,00	609 173,00	609 173,00	609 173,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 693 510,00	0,00	7 249 486,00	7 249 486,00	7 249 486,00
66	Charges financières	48 669,00	0,00	34 724,00	34 724,00	34 724,00
67	Charges spécifiques (3)	4 700,00	0,00	16 791,00	16 791,00	16 791,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 746 879,00	0,00	7 301 001,00	7 301 001,00	7 301 001,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 014 373,79		375 330,24	375 330,24	375 330,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	322 421,00		336 185,00	336 185,00	336 185,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 336 794,79		711 515,24	711 515,24	711 515,24

TOTAL	9 083 673,79	0,00	8 012 516,24	8 012 516,24	8 012 516,24
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 012 516,24
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 184 632,00	0,00	1 661 025,00	1 661 025,00	1 661 025,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 972 000,00	0,00	2 796 061,00	2 796 061,00	2 796 061,00
731	Fiscalité locale	2 275 789,00	0,00	1 761 855,00	1 761 855,00	1 761 855,00
74	Dotations et participations (3)	1 675 254,00	0,00	1 790 903,00	1 790 903,00	1 790 903,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	18 000,00	0,00	48 294,00	48 294,00	48 294,00
Total des recettes de gestion courante		7 155 675,00	0,00	8 102 138,00	8 102 138,00	8 102 138,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 155 675,00	0,00	8 102 138,00	8 102 138,00	8 102 138,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	143 697,00	0,00	150 882,00	150 882,00	150 882,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		143 697,00	0,00	150 882,00	150 882,00	150 882,00

TOTAL		7 299 372,00	0,00	8 253 020,00	8 253 020,00	8 253 020,00
--------------	--	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					2 733 733,45
---	--	--	--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					10 986 753,45
--	--	--	--	--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	560 633,24
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	12 999,00	12 999,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	166 302,00	0,00	166 302,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	303 307,00	0,00	303 307,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	719 315,00	0,00	719 315,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	542 675,00	0,00	542 675,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 837 975,00	0,00	2 837 975,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		137 883,00	137 883,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 569 574,00	150 882,00	4 720 456,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 720 456,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 770 754,00		1 770 754,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 076 253,00		4 076 253,00
014	Atténuations de produits	793 306,00		793 306,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	609 173,00	0,00	609 173,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	34 724,00	0,00	34 724,00
67	Charges spécifiques (9)	16 791,00	0,00	16 791,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	336 185,00	336 185,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		375 330,24	375 330,24
Dépenses de fonctionnement – Total		7 301 001,00	711 515,24	8 012 516,24

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 012 516,24
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	603 487,00	0,00	603 487,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 636 958,00	0,00	2 636 958,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 000,00	0,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		336 185,00	336 185,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		375 330,24	375 330,24
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 250 445,00	711 515,24	3 961 960,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	601 495,76
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	157 000,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 720 456,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	44 000,00		44 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 661 025,00		1 661 025,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 796 061,00		2 796 061,00
731	Fiscalité locale	1 761 855,00		1 761 855,00
74	Dotations et participations (8)	1 790 903,00		1 790 903,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	48 294,00	0,00	48 294,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	150 882,00	150 882,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 102 138,00	150 882,00	8 253 020,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 733 733,45
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 986 753,45
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 628 788,60	1 649 580,00	0,00	3 070 876,00	3 070 876,00	0,00	3 070 876,00	4 720 456,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	347 390,00	173 368,00	0,00	129 939,00	129 939,00	0,00	129 939,00	303 307,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	764 789,00	325 000,00	0,00	394 315,00	394 315,00	0,00	394 315,00	719 315,00
21	Immobilisations corporelles	306 874,60	119 233,00	0,00	423 442,00	423 442,00	0,00	423 442,00	542 675,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 878 738,00	1 031 979,00	0,00	1 805 996,00	1 805 996,00	0,00	1 805 996,00	2 837 975,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 297 791,60	1 649 580,00	0,00	2 753 692,00	2 753 692,00	0,00	2 753 692,00	4 403 272,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	187 300,00	0,00		166 302,00	166 302,00		166 302,00	166 302,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		187 300,00	0,00	0,00	166 302,00	166 302,00	0,00	166 302,00	166 302,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 485 091,60	1 649 580,00	0,00	2 919 994,00	2 919 994,00	0,00	2 919 994,00	4 569 574,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	143 697,00			150 882,00	150 882,00		150 882,00	150 882,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		143 697,00			150 882,00	150 882,00		150 882,00	150 882,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

4 720 456,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Affiché le

ID : 056-200096675-20230330-1991-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 354 222,79	1 817 570,00	2 144 390,24	2 144 390,24	3 961 960,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 675 304,00	1 593 849,00	1 043 109,00	1 043 109,00	2 636 958,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 675 304,00	1 593 849,00	1 043 109,00	1 043 109,00	2 636 958,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	342 124,00	223 721,00	379 766,00	379 766,00	603 487,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		342 124,00	223 721,00	389 766,00	389 766,00	613 487,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 017 428,00	1 817 570,00	1 432 875,00	1 432 875,00	3 250 445,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 014 373,79		375 330,24	375 330,24	375 330,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	322 421,00		336 185,00	336 185,00	336 185,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 336 794,79		711 515,24	711 515,24	711 515,24

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

601 495,76

Affectation au compte 1068 (8)

157 000,00

Total des recettes d'investissement cumulées

4 720 456,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Affiché le

ID : 056-200096675-20230330-1991-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 628 788,60	1 649 580,00	0,00	3 070 876,00	3 070 876,00	0,00	3 070 876,00	4 720 456,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	347 390,00	173 368,00	0,00	129 939,00	129 939,00	0,00	129 939,00	303 307,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	156 000,00	156 000,00		-70 000,00	-70 000,00	0,00	-70 000,00	86 000,00
2031	Frais d'études	166 180,00	17 368,00		181 089,00	181 089,00	0,00	181 089,00	198 457,00
2033	Frais d'insertion	2 710,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	22 500,00	0,00		13 850,00	13 850,00	0,00	13 850,00	13 850,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	764 789,00	325 000,00	0,00	394 315,00	394 315,00	0,00	394 315,00	719 315,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	100 000,00	50 000,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	150 000,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	569 539,00	250 000,00		214 315,00	214 315,00	0,00	214 315,00	464 315,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	50 000,00	7 522,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	67 522,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	45 250,00	17 478,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	37 478,00
21	Immobilisations corporelles	306 874,60	119 233,00	0,00	423 442,00	423 442,00	0,00	423 442,00	542 675,00
2111	Terrains nus	50 000,60	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21351	Bâtiments publics	100 000,00	93 579,00		5 921,00	5 921,00	0,00	5 921,00	99 500,00
2152	Installations de voirie	5 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		83 275,00	83 275,00	0,00	83 275,00	83 275,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	30 500,00	5 654,00		29 346,00	29 346,00	0,00	29 346,00	35 000,00
21828	Autres matériels de transport	20 000,00	20 000,00		48 550,00	48 550,00	0,00	48 550,00	68 550,00
21838	Autre matériel informatique	47 874,00	0,00		31 500,00	31 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	1 500,00	0,00		39 650,00	39 650,00	0,00	39 650,00	39 650,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		5 750,00	5 750,00	0,00	5 750,00	5 750,00
2188	Autres immobilisations corporelles	52 000,00	0,00		143 450,00	143 450,00	0,00	143 450,00	143 450,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 878 738,00	1 031 979,00	0,00	1 805 996,00	1 805 996,00	0,00	1 805 996,00	2 837 975,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Affiché le information hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2312	Agencements et aménagements de terrains	50 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2313	Constructions	1 203 738,00	608 979,00		1 226 866,00	1 226 866,00	0,00	1 226 866,00	1 835 845,00
2315	Install., matériel et outill. technique	25 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	600 000,00	423 000,00		559 130,00	559 130,00	0,00	559 130,00	982 130,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 297 791,60	1 649 580,00	0,00	2 753 692,00	2 753 692,00	0,00	2 753 692,00	4 403 272,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	187 300,00	0,00		166 302,00	166 302,00		166 302,00	166 302,00
1641	Emprunts en euros	164 300,00	0,00		150 841,00	150 841,00		150 841,00	150 841,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	23 000,00	0,00		5 461,00	5 461,00		5 461,00	5 461,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		187 300,00	0,00	0,00	166 302,00	166 302,00	0,00	166 302,00	166 302,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 485 091,60	1 649 580,00	0,00	2 919 994,00	2 919 994,00	0,00	2 919 994,00	4 569 574,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	143 697,00			150 882,00	150 882,00		150 882,00	150 882,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	143 697,00			150 882,00	150 882,00		150 882,00	150 882,00
13912	Subv. transf. Régions	15 876,00			7 836,00	7 836,00		7 836,00	7 836,00
13913	Subv. transf. Départements	6 706,00			1 665,00	1 665,00		1 665,00	1 665,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
13918	Autres subventions d'équipement transf.	2 644,00			3 498,00	3 498,00		3 498,00	3 498,00
198	Neutralisation des amortissements	118 471,00			137 883,00	137 883,00		137 883,00	137 883,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		143 697,00			150 882,00	150 882,00		150 882,00	150 882,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS I****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP**

Affiché le

ID : 056-200096675-20230330-1991-BF

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 354 222,79	1 817 570,00	2 144 390,24	2 144 390,24	3 961 960,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 675 304,00	1 593 849,00	1 043 109,00	1 043 109,00	2 636 958,00
1312	Subv. transf. Régions	710 389,00	688 792,00	40 000,00	40 000,00	728 792,00
1313	Subv. transf. Départements	477 867,00	477 867,00	1 500,00	1 500,00	479 367,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	289 548,00	289 548,00	46 830,00	46 830,00	336 378,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	148 500,00	148 500,00	148 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	197 500,00	137 642,00	514 199,00	514 199,00	651 841,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	292 080,00	292 080,00	292 080,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 675 304,00	1 593 849,00	1 043 109,00	1 043 109,00	2 636 958,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	342 124,00	223 721,00	379 766,00	379 766,00	603 487,00
10222	FCTVA	342 124,00	223 721,00	379 766,00	379 766,00	603 487,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		342 124,00	223 721,00	389 766,00	389 766,00	613 487,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 017 428,00	1 817 570,00	1 432 875,00	1 432 875,00	3 250 445,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 014 373,79		375 330,24	375 330,24	375 330,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	322 421,00		336 185,00	336 185,00	336 185,00
28033	Frais d'insertion	416,00		807,00	807,00	807,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	61 490,00		61 777,00	61 777,00	61 777,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	12 737,00		21 574,00	21 574,00	21 574,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	8 132,00		9 175,00	9 175,00	9 175,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	36 113,00		45 357,00	45 357,00	45 357,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 733,00		27 131,00	27 131,00	27 131,00
281321	Immeubles de rapport	47 333,00		47 332,00	47 332,00	47 332,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Affiché en Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II		III = I + II
281351	Bâtiments publics	82,00		276,00	276,00		276,00
281352	Bâtiments privés	0,00		456,00	456,00		456,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	2 658,00		1 560,00	1 560,00		1 560,00
28152	Installations de voirie	5 630,00		4 021,00	4 021,00		4 021,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00		293,00	293,00		293,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 041,00		333,00	333,00		333,00
281571	Matériel ferroviaire	411,00		0,00	0,00		0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00		0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		11 772,00	11 772,00		11 772,00
281578	Autre matériel technique	9 390,00		0,00	0,00		0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 028,00		14 580,00	14 580,00		14 580,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00		0,00	0,00		0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		3 330,00	3 330,00		3 330,00
281838	Autre matériel informatique	67 219,00		30 949,00	30 949,00		30 949,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 064,00		12 275,00	12 275,00		12 275,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		3 525,00	3 525,00		3 525,00
28188	Autres immo. corporelles	37 944,00		39 662,00	39 662,00		39 662,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		2 336 794,79		711 515,24	711 515,24		711 515,24

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 083 673,79	0,00	0,00	8 012 516,24	8 012 516,24	0,00	8 012 516,24	8 012 516,24
011	Charges à caractère général (3)	1 685 175,00	0,00	0,00	1 770 754,00	1 770 754,00	0,00	1 770 754,00	1 770 754,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 345 106,00	0,00		4 076 253,00	4 076 253,00		4 076 253,00	4 076 253,00
014	Atténuations de produits	793 305,00	0,00		793 306,00	793 306,00		793 306,00	793 306,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	869 924,00	0,00	0,00	609 173,00	609 173,00	0,00	609 173,00	609 173,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 693 510,00	0,00	0,00	7 249 486,00	7 249 486,00	0,00	7 249 486,00	7 249 486,00
66	Charges financières	48 669,00	0,00		34 724,00	34 724,00		34 724,00	34 724,00
67	Charges spécifiques (3)	4 700,00	0,00		16 791,00	16 791,00		16 791,00	16 791,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		53 369,00	0,00	0,00	51 515,00	51 515,00		51 515,00	51 515,00
Total des dépenses réelles		6 746 879,00	0,00	0,00	7 301 001,00	7 301 001,00	0,00	7 301 001,00	7 301 001,00
023	Virement à la section d'investissement	2 014 373,79			375 330,24	375 330,24		375 330,24	375 330,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	322 421,00			336 185,00	336 185,00		336 185,00	336 185,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 336 794,79			711 515,24	711 515,24		711 515,24	711 515,24
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									8 012 516,24

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Affiché le

ID : 056-200096675-20230330-1991-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 299 372,00	0,00	8 253 020,00	8 253 020,00	8 253 020,00
013	Atténuations de charges (2)	30 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 184 632,00	0,00	1 661 025,00	1 661 025,00	1 661 025,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 972 000,00	0,00	2 796 061,00	2 796 061,00	2 796 061,00
731	Fiscalité locale	2 275 789,00	0,00	1 761 855,00	1 761 855,00	1 761 855,00
74	Dotations et participations (2)	1 675 254,00	0,00	1 790 903,00	1 790 903,00	1 790 903,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	18 000,00	0,00	48 294,00	48 294,00	48 294,00
Total des recettes de gestion des services		7 155 675,00	0,00	8 102 138,00	8 102 138,00	8 102 138,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 155 675,00	0,00	8 102 138,00	8 102 138,00	8 102 138,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	143 697,00		150 882,00	150 882,00	150 882,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		143 697,00		150 882,00	150 882,00	150 882,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

2 733 733,45

Total des recettes de fonctionnement cumulées

10 986 753,45

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 083 673,79	0,00	0,00	8 012 516,24	8 012 516,24	0,00	8 012 516,24	8 012 516,24
011	Charges à caractère général (4)	1 685 175,00	0,00	0,00	1 770 754,00	1 770 754,00	0,00	1 770 754,00	1 770 754,00
6042	Achats de prestations de services	108 657,00	0,00		100 893,00	100 893,00	0,00	100 893,00	100 893,00
60611	Eau et assainissement	33 090,00	0,00		14 665,00	14 665,00	0,00	14 665,00	14 665,00
60612	Energie - Electricité	123 050,00	0,00		143 560,00	143 560,00	0,00	143 560,00	143 560,00
60613	Chauffage urbain	99 450,00	0,00		52 675,00	52 675,00	0,00	52 675,00	52 675,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00
60622	Carburants	35 220,00	0,00		55 580,00	55 580,00	0,00	55 580,00	55 580,00
60623	Alimentation	17 030,00	0,00		19 921,00	19 921,00	0,00	19 921,00	19 921,00
60624	Produits de traitement	16 150,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 375,00	0,00		450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
60631	Fournitures d'entretien	12 755,00	0,00		8 135,00	8 135,00	0,00	8 135,00	8 135,00
60632	Fournitures de petit équipement	56 900,00	0,00		43 500,00	43 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00
60633	Fournitures de voirie	42 400,00	0,00		22 550,00	22 550,00	0,00	22 550,00	22 550,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 260,00	0,00		8 785,00	8 785,00	0,00	8 785,00	8 785,00
6064	Fournitures administratives	11 970,00	0,00		8 380,00	8 380,00	0,00	8 380,00	8 380,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	790,00	0,00		1 340,00	1 340,00	0,00	1 340,00	1 340,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		1 370,00	1 370,00	0,00	1 370,00	1 370,00
6068	Autres matières et fournitures	8 800,00	0,00		18 550,00	18 550,00	0,00	18 550,00	18 550,00
6078	Autres marchandises	70,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	55 850,00	0,00		20 815,00	20 815,00	0,00	20 815,00	20 815,00
6132	Locations immobilières	34 865,00	0,00		31 716,00	31 716,00	0,00	31 716,00	31 716,00
61351	Matériel roulant	22 290,00	0,00		70 500,00	70 500,00	0,00	70 500,00	70 500,00
61358	Autres	27 524,00	0,00		64 777,00	64 777,00	0,00	64 777,00	64 777,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 260,00	0,00		3 840,00	3 840,00	0,00	3 840,00	3 840,00
61521	Entretien terrains	37 450,00	0,00		54 820,00	54 820,00	0,00	54 820,00	54 820,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 150,00	0,00		19 200,00	19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
615231	Entretien, réparations voiries	232 000,00	0,00		112 750,00	112 750,00	0,00	112 750,00	112 750,00
615232	Entretien, réparations réseaux	11 500,00	0,00		20 450,00	20 450,00	0,00	20 450,00	20 450,00
61551	Entretien matériel roulant	18 800,00	0,00		33 250,00	33 250,00	0,00	33 250,00	33 250,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 150,00	0,00		3 250,00	3 250,00	0,00	3 250,00	3 250,00
6156	Maintenance	42 293,00	0,00		86 607,00	86 607,00	0,00	86 607,00	86 607,00
6161	Multirisques	16 485,00	0,00		7 280,00	7 280,00	0,00	7 280,00	7 280,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	50 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL Région 1 + Vote)	
								Crédits gérés hors AE	III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	9 940,00	0,00		11 910,00	11 910,00	0,00	11 910,00	11 910,00
617	Etudes et recherches	390,00	0,00		50 520,00	50 520,00	0,00	50 520,00	50 520,00
6182	Documentation générale et technique	4 091,00	0,00		6 915,00	6 915,00	0,00	6 915,00	6 915,00
6184	Versements à des organismes de formation	43 905,00	0,00		27 064,00	27 064,00	0,00	27 064,00	27 064,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6188	Autres frais divers	430,00	0,00		70,00	70,00	0,00	70,00	70,00
62268	Autres honoraires, conseils	47 190,00	0,00		65 085,00	65 085,00	0,00	65 085,00	65 085,00
6228	Divers	4 400,00	0,00		3 085,00	3 085,00	0,00	3 085,00	3 085,00
6231	Annonces et insertions	2 450,00	0,00		2 250,00	2 250,00	0,00	2 250,00	2 250,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6233	Foires et expositions	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	11 030,00	0,00		11 700,00	11 700,00	0,00	11 700,00	11 700,00
6236	Catalogues et imprimés	18 450,00	0,00		12 820,00	12 820,00	0,00	12 820,00	12 820,00
6238	Divers	61 624,00	0,00		104 107,00	104 107,00	0,00	104 107,00	104 107,00
6245	Transports de personnes extérieures	5 560,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	192 000,00	0,00		207 000,00	207 000,00	0,00	207 000,00	207 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	18 661,00	0,00		9 230,00	9 230,00	0,00	9 230,00	9 230,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 100,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	42 940,00	0,00		81 071,00	81 071,00	0,00	81 071,00	81 071,00
627	Services bancaires et assimilés	1 835,00	0,00		2 205,00	2 205,00	0,00	2 205,00	2 205,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 579,00	0,00		22 910,00	22 910,00	0,00	22 910,00	22 910,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 030,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
6284	Redevances pour services rendus	1 600,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	5 174,00	0,00		5 122,00	5 122,00	0,00	5 122,00	5 122,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 712,00	0,00		6 731,00	6 731,00	0,00	6 731,00	6 731,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 345 106,00	0,00		4 076 253,00	4 076 253,00		4 076 253,00	4 076 253,00
6218	Autre personnel extérieur	4 210,00	0,00		12 418,00	12 418,00		12 418,00	12 418,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 983,00	0,00		2 337,00	2 337,00		2 337,00	2 337,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	39 207,00	0,00		51 527,00	51 527,00		51 527,00	51 527,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 511,00	0,00		4 862,00	4 862,00		4 862,00	4 862,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 358 765,00	0,00		1 641 823,00	1 641 823,00		1 641 823,00	1 641 823,00
64112	SFT, indemnité de résidence	18 487,00	0,00		31 249,00	31 249,00		31 249,00	31 249,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL	
								Pour Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
64113	NBI	15 423,00	0,00		20 538,00	20 538,00		20 538,00	20 538,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	3 828,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	361 670,00	0,00		419 688,00	419 688,00		419 688,00	419 688,00
64131	Rémunérations	673 996,00	0,00		868 384,00	868 384,00		868 384,00	868 384,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	2 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	103 182,00	0,00		128 515,00	128 515,00		128 515,00	128 515,00
64164	Emplois aidés - indemnité inflation	600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	77 415,00	0,00		82 613,00	82 613,00		82 613,00	82 613,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		46 518,00	46 518,00		46 518,00	46 518,00
64171	Apprentis - rémunérations	44 894,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	489,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	122 593,00	0,00		152 083,00	152 083,00		152 083,00	152 083,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	423 765,00	0,00		503 487,00	503 487,00		503 487,00	503 487,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 458,00	0,00		31 928,00	31 928,00		31 928,00	31 928,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	0,00		52 511,00	52 511,00		52 511,00	52 511,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	19 080,00	0,00		19 292,00	19 292,00		19 292,00	19 292,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 350,00	0,00		6 480,00	6 480,00		6 480,00	6 480,00
014	Atténuations de produits	793 305,00	0,00		793 306,00	793 306,00		793 306,00	793 306,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	8 600,00	0,00		8 600,00	8 600,00		8 600,00	8 600,00
739211	Attribution de compensation	484 524,00	0,00		484 525,00	484 525,00		484 525,00	484 525,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	300 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
739213	Revers. prél. bloc communal sur le PBJ	181,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739221	FNGIR	0,00	0,00		181,00	181,00		181,00	181,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	869 924,00	0,00	0,00	609 173,00	609 173,00	0,00	609 173,00	609 173,00
6518	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	64 984,00	0,00		73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 087,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	19 698,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
65315	Formation	7 090,00	0,00		7 090,00	7 090,00	0,00	7 090,00	7 090,00
65316	Frais de représentation du maire	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		116 961,00	116 961,00	0,00	116 961,00	116 961,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL Région 1 +	
								Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6558	Autres contributions obligatoires	134 279,00	0,00		25 200,00	25 200,00	0,00	25 200,00	25 200,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	1 398,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	136 866,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	67 462,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	279 520,00	0,00		166 645,00	166 645,00	0,00	166 645,00	166 645,00
65818	Autres	0,00	0,00		2 484,00	2 484,00	0,00	2 484,00	2 484,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	148 540,00	0,00		132 793,00	132 793,00	0,00	132 793,00	132 793,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 693 510,00	0,00	0,00	7 249 486,00	7 249 486,00	0,00	7 249 486,00	7 249 486,00
66	Charges financières	48 669,00	0,00		34 724,00	34 724,00		34 724,00	34 724,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 990,00	0,00		31 608,00	31 608,00		31 608,00	31 608,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 079,00	0,00		2 394,00	2 394,00		2 394,00	2 394,00
6688	Autres	6 600,00	0,00		722,00	722,00		722,00	722,00
67	Charges spécifiques (4)	4 700,00	0,00		16 791,00	16 791,00		16 791,00	16 791,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 700,00	0,00		16 791,00	16 791,00		16 791,00	16 791,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		53 369,00	0,00	0,00	51 515,00	51 515,00		51 515,00	51 515,00
Total des dépenses réelles		6 746 879,00	0,00	0,00	7 301 001,00	7 301 001,00	0,00	7 301 001,00	7 301 001,00
023	Virement à la section d'investissement	2 014 373,79			375 330,24	375 330,24		375 330,24	375 330,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	322 421,00			336 185,00	336 185,00		336 185,00	336 185,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	322 421,00			336 185,00	336 185,00		336 185,00	336 185,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 336 794,79			711 515,24	711 515,24		711 515,24	711 515,24

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	2 394,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 394,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Affiché le
ID : 056-200096675-20230330-1991-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 299 372,00	0,00	8 253 020,00	8 253 020,00	8 253 020,00
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	0,00	42 400,00	42 400,00	42 400,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 184 632,00	0,00	1 661 025,00	1 661 025,00	1 661 025,00
7018	Autres ventes de produits finis	1 500,00	0,00	2 150,00	2 150,00	2 150,00
7062	Redevances services à caractère culturel	107 250,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	130 000,00	0,00	184 000,00	184 000,00	184 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7066	Redevances services à caractère social	68 000,00	0,00	86 100,00	86 100,00	86 100,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	19 600,00	0,00	15 200,00	15 200,00	15 200,00
70688	Autres prestations de services	9 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	12 450,00	12 450,00	12 450,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 300,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	642 000,00	0,00	990 200,00	990 200,00	990 200,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	52 882,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	103 625,00	103 625,00	103 625,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	75 000,00	0,00	67 500,00	67 500,00	67 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 972 000,00	0,00	2 796 061,00	2 796 061,00	2 796 061,00
73211	Attribution de compensation	43 000,00	0,00	43 295,00	43 295,00	43 295,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	152 000,00	0,00	156 766,00	156 766,00	156 766,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	0,00	0,00	2 596 000,00	2 596 000,00	2 596 000,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	1 777 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 275 789,00	0,00	1 761 855,00	1 761 855,00	1 761 855,00
73111	Impôts directs locaux	1 342 900,00	0,00	1 443 760,00	1 443 760,00	1 443 760,00
73112	Cotisation sur la VAE	673 733,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	144 000,00	0,00	115 772,00	115 772,00	115 772,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	94 156,00	0,00	100 362,00	100 362,00	100 362,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	0,00	0,00	101 961,00	101 961,00	101 961,00
7318	Autres	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 675 254,00	0,00	1 790 903,00	1 790 903,00	1 790 903,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	240 000,00	0,00	347 461,00	347 461,00	347 461,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté en Assemblée	
					II	III = I + II
741126	Dotation de compensation des EPCI	349 000,00	0,00	220 774,00	220 774,00	220 774,00
744	FCTVA	63 978,00	0,00	9 331,00	9 331,00	9 331,00
7453	Dotations - Primes employeurs apprentis	0,00	0,00	3 700,00	3 700,00	3 700,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	89 200,00	0,00	92 400,00	92 400,00	92 400,00
7472	Participation régions	95 555,00	0,00	117 737,00	117 737,00	117 737,00
7473	Participation départements	48 550,00	0,00	70 700,00	70 700,00	70 700,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	334 891,00	334 891,00	334 891,00
74788	Autres	297 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	79 650,00	79 650,00	79 650,00
748312	D.C.R.T.P.	29 300,00	0,00	27 562,00	27 562,00	27 562,00
748313	Dotation compensation de la TP	21 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	350 431,00	0,00	396 697,00	396 697,00	396 697,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	30 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	18 000,00	0,00	48 294,00	48 294,00	48 294,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	18 000,00	0,00	18 294,00	18 294,00	18 294,00
75888	Autres	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 155 675,00	0,00	8 102 138,00	8 102 138,00	8 102 138,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 155 675,00	0,00	8 102 138,00	8 102 138,00	8 102 138,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	143 697,00		150 882,00	150 882,00	150 882,00
77681	Neutralisation des amortissements	118 471,00		137 883,00	137 883,00	137 883,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	25 226,00		12 999,00	12 999,00	12 999,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		143 697,00		150 882,00	150 882,00	150 882,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Affiché le
ID : 056-200096675-20230330-1991-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 734 054,88									
1641 Emprunts en euros (total)					2 734 054,88									
00043178660	CREDIT AGRICOLE	21/11/2011	01/12/2011	15/12/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 4.24 %	4,240	4,240	EUR	A	P	O	A-1
10000816714	CREDIT AGRICOLE	10/07/2020	15/07/2020	05/10/2020	211 454,88	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	0,611	EUR	T	P	O	A-1
DD05403624	CREDIT MUTUEL	15/07/2015	02/10/2015	30/11/2015	750 000,00	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,249	EUR	T	P	O	A-1
DD05403662	CREDIT MUTUEL	15/07/2015	30/08/2015	30/11/2015	750 000,00	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,249	EUR	T	P	O	A-1
DD14776372	CREDIT MUTUEL	04/10/2019	14/10/2019	30/01/2020	222 600,00	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	0,100	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
 Reçu en préfecture le 11/04/2023
 Affiché le
 ID : 056-200096675-20230330-1991-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Caté-				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise		dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					2 734 054,88										

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 635 745,33					168 500,16	34 786,35	0,00	2 391,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 635 745,33					168 500,16	34 786,35	0,00	2 391,46
00043178660	N	0,00	A-1	264 088,01	3,96	F	Taux fixe à 4.24 %	4,240	61 968,26	11 197,33	0,00	357,08
10000816714	N	0,00	A-1	172 976,16	9,51	F	Taux fixe à 0.61 %	0,611	17 271,78	1 015,70	0,00	224,26
DD05403624	N	0,00	A-1	515 740,51	12,66	F	Taux fixe à 2.23 %	2,249	35 378,27	11 206,53	0,00	892,67
DD05403662	N	0,00	A-1	515 740,51	12,66	F	Taux fixe à 2.23 %	2,249	35 378,27	11 206,53	0,00	892,67
DD14776372	N	0,00	A-1	167 200,14	8,83	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	18 503,58	160,26	0,00	24,78
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Affiché le

ID : 056-200096675-20230330-1991-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 635 745,33					168 500,16	34 786,35	0,00	2 391,46

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 635 745,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
BF

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		23-12-2021
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	15	01/01/2000
L	Frais d'études	10	01/01/2000
L	Autres immobilisations corporelles	6	01/01/2000
L	Installation Matériel Outillage techniq	10	01/01/2000
L	Frais insertion	3	01/01/2000
L	Autres installations, matériel et outill	6	01/01/2000
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	30	01/01/2000
L	Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	01/01/2000
L	Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	10	01/01/2000
L	Autres bâtiments privés	20	01/01/2000
L	Installations, matériel et outillage technique - Outillage et pe	10	01/01/2000
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	7	01/01/2000
L	Autres grpts - Bâtiments et installat°	15	01/01/2000
L	Bâtiments privés	20	01/01/2000
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	01/01/2000
L	Autres matériels de transport	7	01/01/2000
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions	10	01/01/2000
L	1312	0	01/01/2000
L	1313	0	01/01/2000
L	13151	20	01/01/2000
L	1318	0	01/01/2000
L	Matériel roulant	7	01/01/2000
L	Logiciels, brevets	2	23/12/2021
L	Autre matériel informatique	5	23/12/2021
L	Matériel de téléphonie	5	23/12/2021
L	Immeubles de rapport	20	05/01/2022

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	1 800 045,31
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 800 045,31
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 102 138,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	22,22

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22,00	1,00	23,00	16,00	6,00	22,00
Adjt adm	C	7,00	0,50	7,50	3,50	4,00	7,50
Adjt adm Pal 1CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjt adm Pal 2CI	C	1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
DGS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		33,00	1,29	34,29	32,29	1,00	33,29
Adjt tech	C	14,00	0,70	14,70	14,70	0,00	14,70
Adjt tech Pal 1CI	C	5,00	0,59	5,59	5,59	0,00	5,59
Adjt tech Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent maitrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent maitrise Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 2CI	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur Jeunes Enfants Cl excep	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Aux. puér Pal 2CI (anc)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Auxiliaire puér CI Norm	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Puér HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Educateur APS	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

BAUD COMMUNAUTE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Affiché le 11/04/2023

NUMERO SUR EMPLOIS BUDGETAIRES
EN ETPT (4)

ID : 056-200096675-20230330-1991-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)	AGENTS TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur APS Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur APS Pal 2CI	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Opérateur APS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	6,99	8,99	7,01	1,98	8,99
Assist ens art Pal 1CI	B	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assist ens art Pal 2CI	B	1,00	5,99	6,99	5,01	1,98	6,99
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	1,70	5,70	5,60	0,10	5,70
Adjt ter anim Pal 1CI	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjt ter animation	C	2,00	0,90	2,90	2,80	0,10	2,90
Animateur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		73,00	10,98	83,98	71,90	10,08	81,98

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		169 301,00	I 169 301,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		156 302,00	156 302,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	150 841,00	150 841,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	5 461,00	5 461,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 999,00	12 999,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	12 999,00	12 999,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	169 301,00	1 649 580,00	0,00	1 818 881,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 091 281,24	III 1 091 281,24
Ressources propres externes de l'année (a)		379 766,00	379 766,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	379 766,00	379 766,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		711 515,24	711 515,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	807,00	807,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	61 777,00	61 777,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	21 574,00	21 574,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	9 175,00	9 175,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	45 357,00	45 357,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	27 131,00	27 131,00
281321	Immeubles de rapport	47 332,00	47 332,00
281351	Bâtiments publics	276,00	276,00
281352	Bâtiments privés	456,00	456,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	1 560,00	1 560,00
28152	Installations de voirie	4 021,00	4 021,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	293,00	293,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	333,00	333,00
281571	Matériel ferroviaire	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	11 772,00	11 772,00
281578	Autre matériel technique	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 580,00	14 580,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	3 330,00	3 330,00
281838	Autre matériel informatique	30 949,00	30 949,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 275,00	12 275,00
28185	Matériel de téléphonie	3 525,00	3 525,00
28188	Autres immo. corporelles	39 662,00	39 662,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	375 330,24	375 330,24

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
 Reçu en préfecture le 11/04/2023
 Affiché le
 ID : 056-200096675-20230330-1991-BF

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 091 281,24	1 817 570,00	601 495,76	157 000,00	3 667 347,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 818 881,00
Ressources propres disponibles	IV	3 667 347,00
Solde	V = IV – II (8)	1 848 466,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	16 413 000,00	0,00	1,91 %	0,00	313 488,00	0,00
TFPNB	1 145 000,00	0,00	2,72 %	0,00	31 144,00	0,00
CFE	3 540 000,00	0,00	25,30 %	0,00	895 620,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	2 017 602,00	0,00	8,99 %	0,00	181 382,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 31
 Nombre de membres présents : 30
 Nombre de suffrages exprimés : 31
 VOTES :
 Pour : 31
 Contre : —
 Abstentions : —

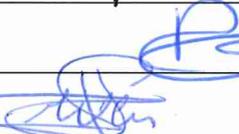
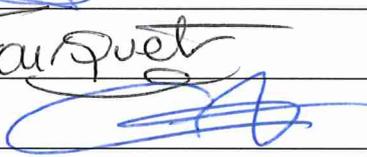
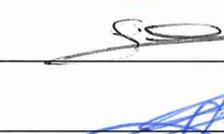
Date de convocation : 24/03/2023

Présenté par la Présidente (1),
 A Melrand, le 30/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Melrand, le 30/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

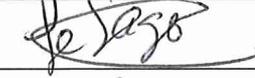
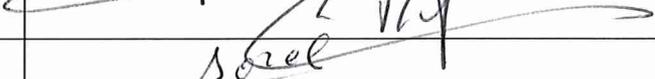
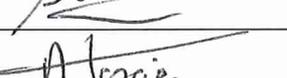
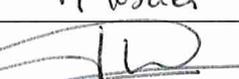


Baud,
COMMUNAUTE

ALLANO Marie-Yvonne	
AUGUY Elodie	
BOHELAY Isabelle	
BOULOUARD Charles	
DAMONNEVILLE Cécile	
EVEN Jean-Luc	
FOURQUET Nelly	
GARENAUX Maryse	
GEGOUT Sarah	
GILLET Pascale	
GOSSELIN Gwénael	
GRIGNOUX Laurence	
HAMON Laurent	
JEGO Nicolas	
KERVARREC Yolande	
LE CLAINCHE Yvon	
LE FRÈNE Emilie	
LE HIR Anthony	
LE LOIRE Martine	
LE NÉVANEN Pierre	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

A

LE PEIH Eugène	
LE PODER Thierry	
LE SAGER Séverine	
LE TONQUEZE Gilles	
ONNO Anthony	
PESSIOT Carine	
QUÉRO Benoît	
ROBINO Philippe	
SOREL Anne	
TEXIER André	
THÉAUD Jean-Charles	

Certifié exécutoire par la Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A Baud , le _____

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.